

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2026_026**

L'an deux mille vingt six, le deux mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 24 février 2026, conformément à la loi.

OBJET :**AFFAIRES GENERALES ET
NUMERIQUES****NUMERIQUES**

*Approbation du
partenariat financier de
la MEL au salon Robotik
2025*

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Christophe THIEBAUT, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GUENOT, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 42
Procurations : 9

Nombre de votants : 51**Ont donné pouvoir :**

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Léone PIERKOT, procuration à Ludovic ROHART
Olivier VERCRUYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Régis BUE, procuration à Pascal FROMONT
Gilda GRIVON, procuration à Carine GUENOT
Coralie SEILLIER, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 2 mars 2026

Délibération CC_2026_026

AFFAIRES GENERALES ET NUMERIQUES
NUMERIQUES

Approbation du partenariat financier de la MEL au salon Robotik 2025

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2023_186 du conseil communautaire en date du 25 septembre 2023 relative à la modification statutaire de la Communauté de Communes Pévèle Carembault,

Vu la compétence facultative « *Développement des usages numériques* »,

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 23 février 2026.

Depuis 2018, la Communauté de communes Pévèle Carembault co-organise le salon Robotik 5.0 avec l'association « Robotik ».

Cet événement se déroule dans le cadre de la Semaine du Numérique en Pévèle Carembault et son rayonnement dépasse aujourd'hui la Région Hauts-de-France.

Cinquante exposants sont présents pour initier les visiteurs au pilotage de drone, à la réalité virtuelle, à la programmation, à la robotique...

Dans le cadre du label Territoires d'Industrie Scot Lille Métropole, la Métropole Européenne de Lille (MEL) souhaite participer à l'événement à hauteur de 5 000 € pour l'année 2025.

En contrepartie, la Communauté de communes Pévèle Carembault a mentionné dans toutes ses communications les logos de la MEL et du Territoires d'Industrie et a mis à disposition un espace lors du salon.

La présente délibération a pour objectif d'acter le partenariat et de pouvoir justifier l'encaissement de la somme de 5 000 €.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS) :

- ***D'approuver le partenariat financier de la Métropole Européenne de Lille à l'organisation du salon Robotik à hauteur de 5 000 €, pour l'année 2025.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Valérie NEIRYNCK
Date de signature : 04/03/2026
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Valérie NEIRYNCK

Pour extrait conforme,
Le Président,

Signé électroniquement par : Luc FOUQUETRY
Date de signature : 04/03/2026
Qualité : PRESIDENT

Luc FOUQUETRY



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

| | |
|---|--|
| Numéro de l'acte : | CC_2026_026 |
| Objet : | Approbation du partenariat financier de la MEL au salon Robotik 2025 |
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Date de la décision : | 2026-03-02 00:00:00+01 |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 7.5 - Subventions |
| Identifiant unique : | 059-200041960-20260302-CC_2026_026-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260302-CC_2026_026-DE-1-1_0.xml | text/xml | 892 o |
| Document principal (Délibération) Nom original : CC_2026_026.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260302-CC_2026_026-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 179.9 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|---------------------------|---|
| En attente d'etre postee | 4 mars 2026 à 17h10min45s | Dépôt dans un état d'attente |
| Posté | 4 mars 2026 à 17h51min01s | La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena |
| En attente de transmission | 4 mars 2026 à 17h54min17s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 4 mars 2026 à 17h55min17s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 4 mars 2026 à 17h55min36s | Reçu par le MI le 2026-03-04 |